

## **MISE EN PLACE D'UNE PCA OPIACE DANS UN DEPARTEMENT AUTRE QUE CHIRURGIE SUR CLUSE ROSERAIE**

Pour les prises en charge, autres que le suivi post op par l'équipe d'anesthésie, l'équipe médico-infirmière en charge du patient est responsable de la mise en place et du suivi des pompes PCA. Une formation des infirmières à la manipulation de la pompe est organisée.

La pompe LEGACY est posée en priorité car

- permet une plus grande autonomie du patient.
- permet de cibler l'information-formation quant aux manipulations sur un seul matériel

La pompe est fournie par le service anesthésie.

Lorsqu'une PCA opiacé est indiquée pour un patient hospitalisé dans les départements autres que chirurgie, une formation de l'équipe infirmière peut être mise en place en contactant Mr Mugnier IRUS anesthésie antalgie (tel 32 225). Si le patient est suivi par l'Equipe mobile soins palliatifs antalgie, la formation est assurée par cette équipe (tel 32 221)

Un document Gresi est à disposition des équipes pour la mise en place de la pompe, programmation et surveillance.

[http://soins.hug-ge.ch/techniques\\_soins/techniques/pharmacologie\\_traitement/PCA.html](http://soins.hug-ge.ch/techniques_soins/techniques/pharmacologie_traitement/PCA.html)

Une information quant aux principes et ressources à disposition dans l'institution est proposée par l'ISC antalgie-soins palliatifs (C Bollondi) aux référents douleur des départements de Médecine, médecine spécialités et médecine Beau séjour.